



Information réglementée

Paris, le 13 janvier 2026

BILAN SEMESTRIEL DU CONTRAT DE LIQUIDITE

Au titre du contrat de liquidité confié par la société EDENRED à BNP Paribas, en date de négociation du 31 Décembre 2026, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 326 971 titres
- 8 329 028 € en espèces

Au cours du 2^{ème} semestre 2025, il a été négocié un total de :

- Nombre de transactions exécutées sur le semestre à l'achat : 3 372
- Nombre de transactions exécutées sur le semestre à la vente : 3 131
- Volume échangé sur le semestre à l'achat : 720 326 titres pour 16 178 595 €
- Volume échangé sur le semestre à la vente : 640 344 titres pour 14 615 885 €

Il est rappelé que :

➤ lors du dernier bilan semestriel au 30 Juin 2025, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 246 989 titres
- 9 891 737 € en espèces

Au cours du 1^{er} semestre 2025, il a été négocié un total de :

- Nombre de transactions exécutées sur le semestre à l'achat : 3 022
- Nombre de transactions exécutées sur le semestre à la vente : 3 181
- Volume échangé sur le semestre à l'achat : 617 526 titres pour 18 418 820 €
- Volume échangé sur le semestre à la vente : 594 838 titres pour 17 917 717 €

➤ lors de la mise en place du contrat le 05 juillet 2022, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 0 titre
- 20 000 000 € en espèces

La mise en œuvre du présent bilan est réalisée conformément à la Décision de l'AMF n° 2021-01 en date du 22 juin 2021, renouvelant l'instauration des contrats de liquidité sur titres de capital au titre de pratique de marché admise.

Toutes les informations sur Edenred sont disponibles à partir de la rubrique Investisseurs / actionnaires en Information réglementée sur : www.edenred.com